

Collin de Sussy



Cercle de réflexion douanière

Le Ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur
La Direction générale des douanes et droits indirects

XI^{ème} Colloque

LA NOUVELLE ORGANISATION DES FLUX INTERNATIONAUX DE MARCHANDISES

Quand la gestion douanière s'invite dans les relations contractuelles

MARDI 16 OCTOBRE 2012

9h à 17h

Auditorium AREVA

33, rue Lafayette - 75009 Paris

9h00 **Accueil**

9h30 **PRÉSENTATION ET OUVERTURE DU COLLOQUE**

Marc TERTRAIS **Président du Cercle Collin de Sussy**
Directeur des Affaires Douanières du Groupe Areva

Jérôme FOURNEL **Directeur Général des Douanes**
Président d'honneur du Cercle Collin de Sussy

10h00 **1^{ère} table ronde : **L'OEA****

Le statut OEA révèle-t-il l'importance de la douane dans les relations contractuelles ?

Modérateur : Marc HOFFMEISTER **Président de Class Export**

Jean-Michel THILLIER **DGDDI Sous Directeur**
Direction des Relations Internationales

Sur la nécessité d'instaurer un contrôle interne et une gestion des risques qui passent par la sécurisation des engagements contractuels avec les différents intervenants de la supply chain

Laurent AMAND **Directeur des Services Logistiques - JF Hillebrand**

Les nécessaires évolutions de l'entreprise « OEA » dans ses relations externes

Jean Michel GRANÇON **Douane Export Control - Sagem Défense Sécurité**

*Le rôle central de la fonction douane en entreprise tant au niveau de la gestion des flux qu'à celui des projets d'investissement.
L'OEA a-t-il influencé le positionnement de la douane dans l'entreprise ?*

11h00 **Débats avec la salle**

11h15 **2^{ème} table ronde : **Les Incoterms® 2010****

Parmi les outils contractuels, les Incoterms® tiennent-ils une place essentielle notamment en ce qu'ils impactent la gestion douanière ?

Modérateur : Christoph RADTKE **Co-Président du Comité de rédaction des Incoterms 2010 de la CCI France**

Karen POUJADE **Manager Programmes Logistique - Groupe Areva**

Les Incoterms 2012 prennent ils en compte les nouveaux enjeux du commerce international ?

Marie-Anne FRISON ROCHE **Professeur Agrégé des Facultés de Droit**

De l'importance et de l'utilisation des Incoterms dans les contrats

Hubert PAQUENTIN **Directeur Douane - Daher**

Quel est l'impact des Incoterms sur l'Import Control System et l'Export Control System ? Sur les engagements envers les partenaires et l'Administration

12h15 **Débats avec la salle**

12h30 **Déjeuner - Buffet**

14h00 **3^{ème} table ronde :** **Les clauses douane dans les relations commerciales sous l'angle de la notion d'origine**

De la nécessité de sécuriser les relations contractuelles en matière de sourcing et de vente en prenant en compte les différentes règles d'origine préférentielle et non préférentielle (« made in », antidumping)

Modérateur : Mette AZZAM **Organisation Mondiale des Douanes
Expert Origine**

Pierre-Jacques LARRIEU **Commission Européenne Taxud
Chef Unité Règles d'origine**

L'impact des règles d'origine rend-elle nécessaire des clauses spécifiques dans les relations contractuelles

Sylvie BOURLHONNE **DGDDI chef du bureau E1, Politique Tarifaire et
Commerciale**

Quelles sont les meilleures pratiques constatées et conseillées par l'Administration

Brigitte GEORGES **Directeur Douane/Fiscalité - Opérations Françaises
SWM France**

De la mise en œuvre des règles d'origine dans l'entreprise

15h00 **Débats avec la salle**

15h15 **4^{ème} table ronde :** **Les clauses douane dans les relations contractuelles avec les prestataires**

L'intervention de différents prestataires pour la certification des normes, le transport et le dédouanement nécessite-t-elle des clauses contractuelles spécifiques ?

Modérateur : Laurent AYNES **Professeur Agrégé des Facultés de Droit**

Alain ROSIS **Responsable Douane France - Airbus SAS**

Retour d'expérience sur l'externalisation de la gestion douanière

Frédéric CHAFER **Directeur Douane - Groupe Schenker**

Quels contrats avec les transporteurs incluant notamment les problématiques d'appel d'offres, la place de la douane dans les contrats logistiques plus globaux, le label OEA et les clauses relatives à la sûreté du fret

Marc TAKABACHET **Responsable Global Trade Système - SAP**

La mise en place de l'outil informatique implique-t-elle des clauses particulières (stockage et sécurité des données et process)

16h15 **Débats avec la salle**

16h30 **CONCLUSION** **Jean-Paul BOUQUIN**
Président fondateur, Avocat au Barreau de Paris

INSCRIPTION - REGISTRATION

Cette conférence concerne :

- Les entreprises industrielles, de commerce international et les prestataires de services :
- Direction Financière
- Direction Fiscale
- Direction Service Clients
- Direction Administrative
- Direction Supply chain
- Direction Juridique
- Direction Logistique
- Direction Douane
- Les conseils, les avocats

Inscription :

Membres 175 €

Non membres 350 €

Réduction de groupe :

10 % par inscription simultanée de 2 personnes de la même entreprise ; 30 % pour les groupes de 3 participants ou plus.

Etudiant : 20€

Paiement à l'inscription

- par chèque à l'ordre de Collin de Sussy
- par virement à Banque CIC

Agence CIC Courbevoie La Défense

Compte n°30066 10451 00020089701 56

IBAN : FR76 3006 6104 5100 0200 8970 156

BIC – ADRESSE SWIFT : CMCIFRPP

Bulletin d'inscription :

M. Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société ou organisation : _____

Secteur d'activité _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Pays : _____

Tél : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Mode de paiement : Chèque Virement

Adresse de facturation (si différente) : _____

Signature : _____

Aucune inscription définitive sans paiement

Pas de remboursement si annulation après J-8

This seminar is for:

- Industrial, International trade and Service companies:

- Financial Department
- Tax Department
- Administrative Department
- Customer Service
- Supply Chain Department
- Legal Department
- Logistic Department
- Customs Department
- Advisors, Lawyers

Registration fee :

Members 175 €

Non members 350 €

Group discount:

10% discount for 2 simultaneous bookings from the same company; 30% for group of 3 and more attendees.

Student: 20€

Payment upon registration :

- by cheque, payable to Collin de Sussy
- by direct transfer to the Banque CIC

Agence Courbevoie La Défense

Account n°30066 10451 00020089701 56

IBAN: FR76 3006 6104 5100 0200 8970 156

BIC – SWIFT ADDRESS : CMCIFRPP

Registration form:

Mr Mrs

First name: _____

Last name: _____

Position: _____

Company, firm or organisation: _____

Business sector: _____

Address: _____

Postal code: _____ City: _____

Country: _____

Tel: _____

Fax: _____

E-mail: _____

Payment by: Cheque Bank transfer

Invoicing address (if different from above): _____

Signature: _____

No final registration until payment

No refund if cancellation sent after D-8

Inscrivez vous en retournant ce bulletin d'inscription à l'adresse ci-dessous Ou par courriel à l'adresse : lancelot@ficime.fr

ATTENTION : Pour des raisons de sécurité et pour avoir accès à l'auditorium, il est impératif que vous soyez muni de votre carte d'identité ou de votre passeport. Seuls ces documents seront acceptés

COLLIN DE SUSSY – Cercle de Réflexion Douanière – 43-45, rue de Naples, 75008 PARIS

Tél. : + 33 1 44 69 40 82 – Fax : + 33 1 44 69 40 61 – www.collindesusy.org